

DPAA. OFF. JB. 5.12.81
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DE L'EDUCATION
NATIONALE
DIRECTION
GENERALE DE L'ADMINISTRATION
SCOLAIRE
DIRECTION
DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES
SERVICE DU PERSONNEL

RECTIFICATIF N° 82/426 du 8/5/1982
/MEN-DGAS-DPAA-SP-P3
au decret n° 81/314/MEN-DPPA-SP-P3 du 12.5.81 portant
promotion des Professeurs Certifiés des cadres de la
catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Ensei-
gnement) de la République Populaire du Congo.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ I S A S :

AU LIEU DE :

Au 3° échelon :

ADADA Rodolphe, p/c du 1-10-78 en service à Brazzaville.

/ I R E :

Au 7° échelon :

ADADA Rodolphe, p/c du 4-10-78 en service à Brazzaville

Le reste sans changement./.-

BRAZZAVILLE, LE 8 Mai 1982

PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT,

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,

Antoine NDIENGA-GBA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE
LA PREVOYANCE SOCIALE,

Bernard COMBO MATSONA.-

LE MINISTRE DES FINANCES,

Itihi-Ossétoumba JEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

MEN	2
DGAS	2
DPAA	3
DFP	3
DB	1
DCF	1
B/SOLDE	1
B/C	10
INTERESSE	2
DOSSIER	2